ÉTAT DE SANTÉ

SANTÉ MENTALE

Population souffrant de troubles d'anxiété (2017-2018)

Mise à jour Décembre 2020

DÉFINITION

Proportion : Proportion du nombre de personnes à domicile, âgées de 12 ans et plus, ayant rapporté lors de l'enquête avoir des troubles d'anxiété (phobie, trouble panique, trouble obsessionnel-compulsif) qui durent depuis six mois ou plus et qui ont été diagnostiqués par un professionnel de la santé, par rapport à l'ensemble de la population à domicile, âgée de 12 ans et plus.

Nombre estimé : Nombre de personnes âgées de 12 ans et plus ayant rapporté lors de l'enquête avoir des troubles d'anxiété (phobie, trouble panique, trouble obsessionnel-compulsif) qui durent depuis six mois ou plus et qui ont été diagnostiqués par un professionnel de la santé. Les estimations sont arrondies à la centaine la plus proche.

SOURCE

Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), 2017-2018. Traitement des données réalisé par l'Infocentre de santé publique du Québec.

NOTES

Les tests statistiques établissent une comparaison entre la région et le reste du Québec, c'est-à-dire l'ensemble du Québec en excluant la région. Néanmoins, les données québécoises présentées dans le tableau se rapportent bien à l'ensemble du Québec.

Les comparaisons entre le cycle 2017-2018 et tous les cycles antérieurs à 2015-2016 ne sont pas recommandées, en raison des modifications majeures dans la méthodologie de l'enquête en 2015-2016.

Population souffrant de troubles d'anxiété (2017-2018)

Territoires	Population de 12 ans et plus								
	Sexes réunis			Hommes			Femmes		
	Ne	%		Ne	%		Ne	%	
Abitibi-Témiscamingue	7 600	6	■	3 200	5	*	4 400	7	*
Québec	541 600	8		196 500	6		345 000	10	

Ne Nombre estimé

* Attention, estimation de qualité moyenne

■ Situation comparable à celle du reste du Québec (pas de différence statistique significative)

FAITS SAILLANTS

En Abitibi-Témiscamingue, environ 6 % des personnes âgées de 12 ans et plus souffraient de troubles d'anxiété en 2017-2018, un résultat comparable à celui du reste du Québec (8 %). Le pourcentage se situait à 5 % chez les hommes et 7 % chez les femmes. Cependant, en raison de la qualité des estimations, il faut interpréter ces données avec prudence. De plus, aucune comparaison n'est possible avec le reste du Québec.

ÉVOLUTION DANS LE TEMPS

Proportion (%) de la population de 12 ans et plus souffrant de troubles d'anxiété, sexes réunis, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2003 à 2017-2018

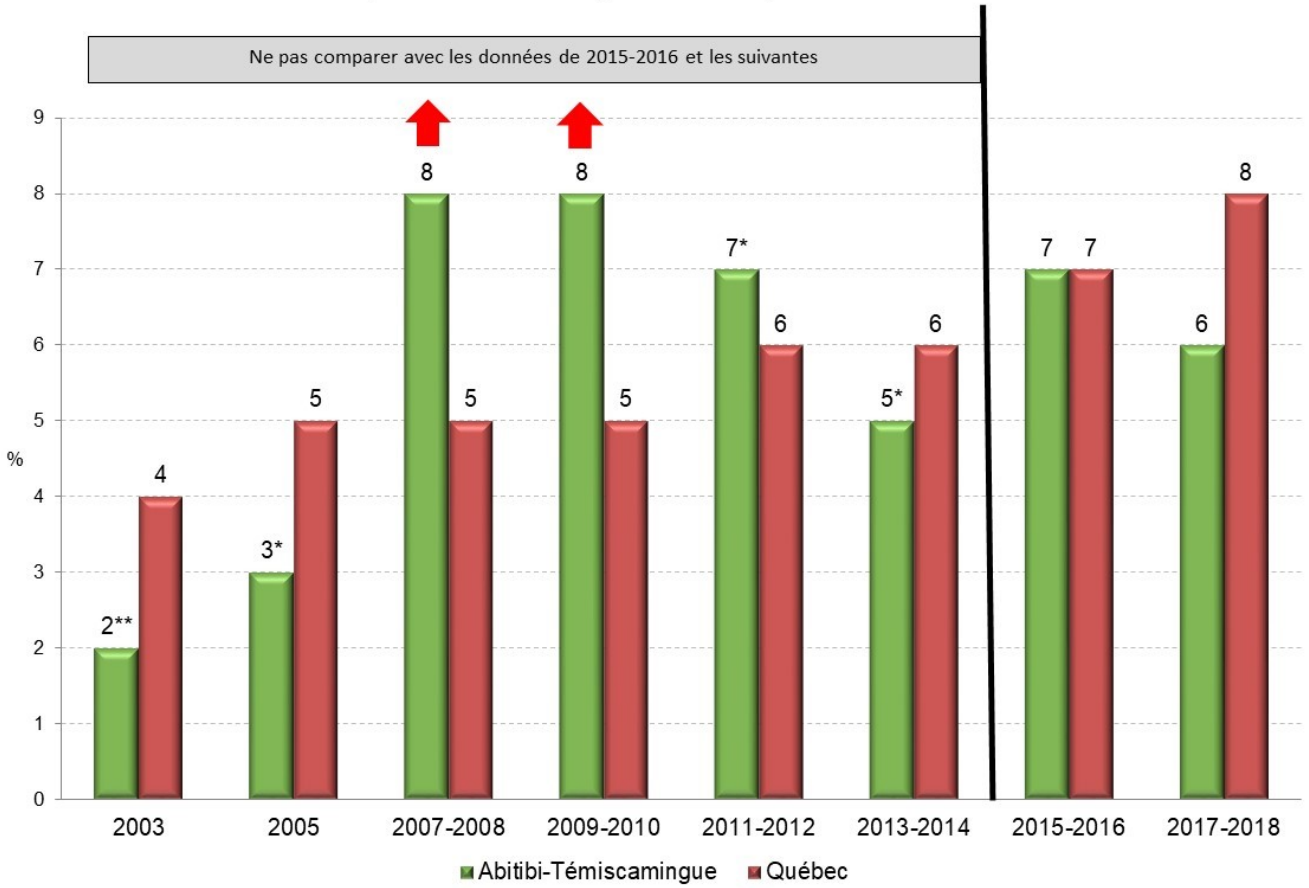

* Attention, estimation de qualité moyenne

** Estimation peu fiable en raison de la trop grande variabilité du taux

La flèche (↑) indique que la proportion dans la région est significativement plus élevée sur le plan statistique que celle du reste du Québec.

SOURCE

Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), 2003, 2005, 2007-2008, 2009-2010, 2011-2012, 2013-2014, 2015-2016 et 2017-2018, compilation réalisée par l'Institut de la statistique du Québec

NOTE IMPORTANTE

L'évolution des données dans le temps est fournie à titre indicatif car les méthodes de collecte ont varié selon les enquêtes. Cela a pu avoir une influence sur les réponses des individus, altérant ainsi la comparabilité des données.